

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-783 (Rect)

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 15

Compléter l'alinéa 21 par les mots :

« , la cinquième devient la sixième et la sixième devient la septième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.